



# Bilan

# Edition 2018



**Coordination nationale**  
**Société nationale de protection de la nature**  
Avec le soutien technique du Pôle-relais « Mares,  
zones humides intérieures et vallées alluviales »

Partenaire financier







# Fête des mares



## Une Fête dédiée aux mares !

Les mares sont de fantastiques micro-zones humides : supports de biodiversité, éléments clés de la trame verte et bleue, elles rendent également de multiples services à nos sociétés ! Du fait de leur petite taille, elles constituent de magnifiques supports pédagogiques. Cependant, comme toutes les zones humides, les mares sont menacées... 90 % d'entre elles ont disparu au cours du siècle dernier (Sajaloli B. & Dutilleul C., 2001).

## Comment ? Et avec qui ?

La Fête des mares est coordonnée par la Société nationale de protection de la nature (SNPN) avec l'appui technique du Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ».

Un comité de pilotage « Fête des mares » supervise l'organisation de l'événement. Il se compose des différentes structures chargées de sa coordination localement (par région ou par département) et des principaux partenaires nationaux qui se sont impliqués dans la démarche.

**Organiser un événement annuel, à l'échelle nationale, dédié aux mares est l'occasion de mieux les faire connaître et de sensibiliser la population à l'intérêt de les préserver.**

## Une fête, c'est-à-dire ?

De nombreux événements sont organisés chaque année durant la première semaine du mois de juin sur l'ensemble du territoire national : des ateliers, des sorties nature, des expositions, des conférences, des chantiers, des journées techniques, des inventaires, etc.

### **En 2018, la Fête des mares a eu lieu du 2 au 10 juin**

Les événements organisés permettent, par exemple, d'aborder la complexité de l'écosystème « mare », de découvrir sa richesse faunistique et floristique, de transmettre les pratiques de bonne gestion et de mettre en évidence les initiatives mises en place pour préserver ces milieux.





# Fête des mares



Troisième édition de la Fête des mares

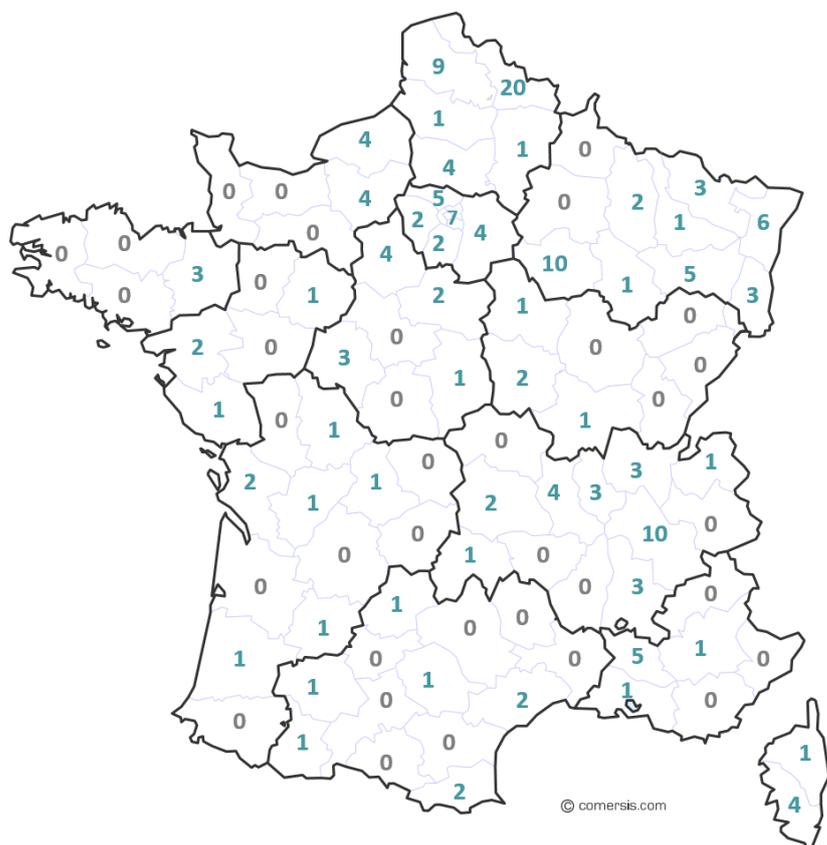
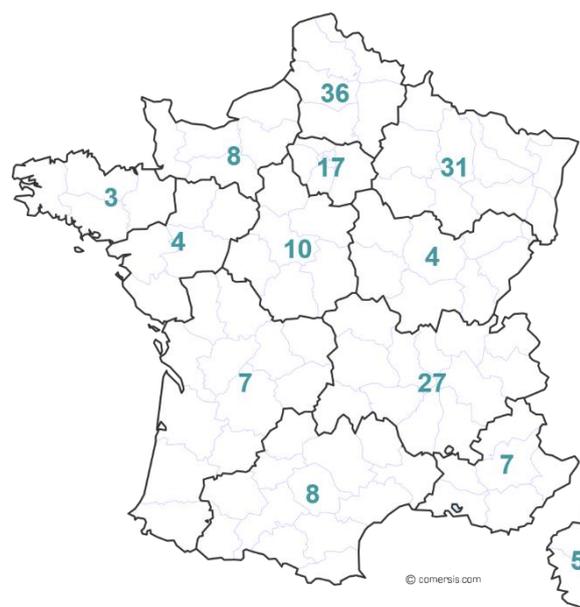
- 2 au 10 juin 2018 -

## 167 labellisations

167 manifestations ont été labellisées dans le cadre de la Fête des mares.

Ces animations étaient visibles sur le portail national d'informations sur les milieux humides et sur l'application Smartphone [baladOmarais](#)

Depuis le début de l'aventure nationale en 2016, le nombre d'animations a augmenté de 34% avec 47% de participants en plus. Une belle réussite !



## Zoom sur les départements

### ➤ 58 départements

concernés par l'organisation de manifestations

### ➤ Départements les plus actifs

**Nord** (20 manifestations)  
**Isère**(10)  
**Aude** (10)  
**Pas-de-Calais** (9)



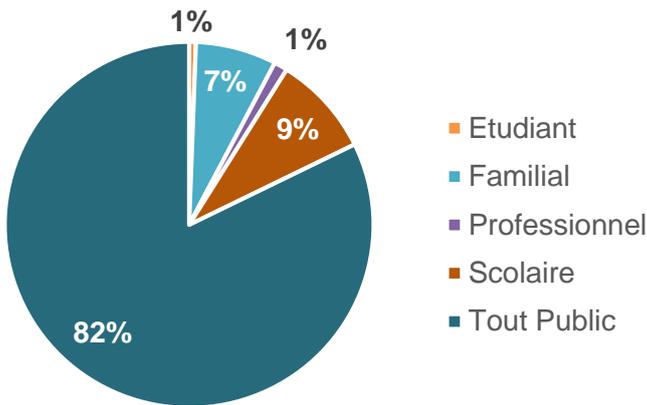
# Fête des mares



## Une Fête à destination du grand public

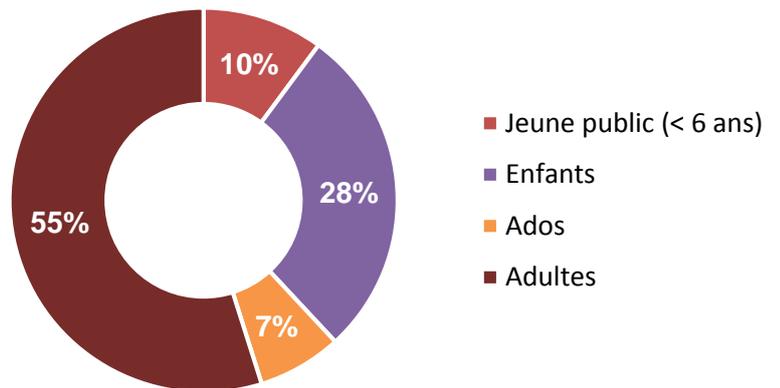
La Fête des mares a pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre à l'intérêt des mares. Ainsi, la plupart des animations étaient ouvertes à tous !

### Type de public



## 139 manifestations proposées « Tout public »

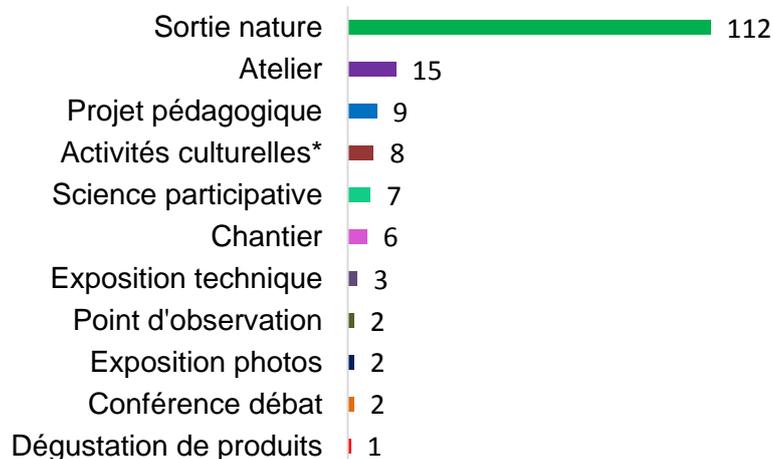
### Age du public



## 67% des manifestations se déroulaient dans la nature !

112 animations proposaient d'accompagner le public sur le terrain pour découvrir les mares *in situ*.

### Types de manifestations



\* (conte, théâtre, ...)

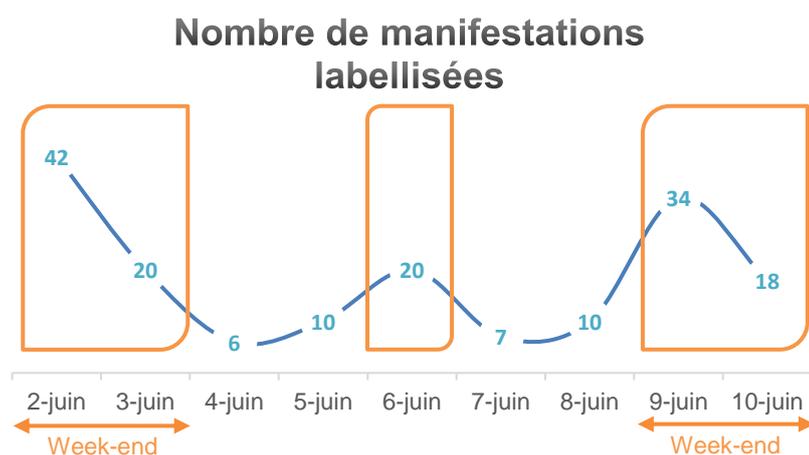
## 96% de manifestations gratuites



# Fête des mares



## Une Fête qui a duré 9 jours



**68%** des manifestations prévues les week-end

76 animations ont eu lieu les samedis, 38 animations les dimanches.

## Les sites protégés ou remarquables

**61** manifestations programmées dans un espace protégé ou remarquable

### Nombre d'espaces protégés ou remarquables concernés

Site Natura 2000	23
Espace Naturel Sensible	16
Site de Conservatoires d'espaces naturels	14
Réserve naturelle nationale	12
Site de Parc naturel régional	7
Site Ramsar	5
Réserve naturelle régionale	4
Site classé	4
Site du Conservatoire du Littoral	4
Grands Sites	2
Réserve de Biosphère	2
Site au patrimoine mondial de l'UNESCO	1
Aire marine protégée	1



# Fête des mares



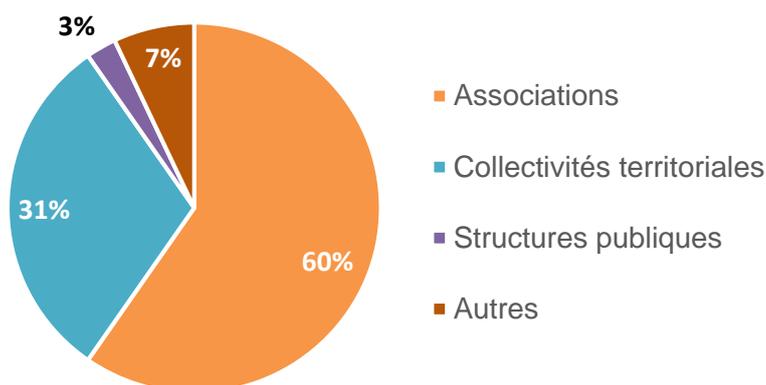
## Les structures impliquées dans l'organisation

**114** structures organisatrices

dont **60 %**

**associations** qui ont proposées 117 manifestations partout en France.

Type de structures organisatrices



**Les collectivités territoriales sont elles aussi bien impliquées, avec 21 manifestations organisées.**

## Les structures les plus impliquées

Le CPIE du Pays de Soulaines (10 manifestations)

Les Amis des Jardins Ouverts et néanmoins clôturés - Réseau Hauts-de-France (9 manifestations)

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Isère (8 manifestations)

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (6 manifestations)

Le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine (4 manifestations)

Quelques exemples de structures organisatrices ou co-organisatrices	Nombre de manifestations
Conservatoires d'espaces naturels	25
CPIE	18
Conseils départementaux	8
Communes	6
Antennes LPO	4



# Fête des mares



## Le concours photos Mille et une mares

Pour cette troisième édition, la SNPN a organisé un concours photo du 2 au 10 juin, sur toute la durée de la Fête des mares afin de promouvoir l'événement. Ce concours gratuit était ouvert à tous via une application en ligne sur notre page Facebook.

Près de **100** photos ont été postées sur 9 jours et **435** votants se sont prêtés au jeu.

10 finalistes régionaux ont concouru pour le prix du vainqueur national.

A l'issue du vote par le jury, composé de nos partenaires et organisateurs, la prise de vue gagnante est celle de Mme Marion Deblonde, avec sa "Jolie demoiselle" pour les Hauts de France. Respect du thème et originalité du cliché ont fait la différence.

Notre finaliste se voit doté d'un week-end pour 2 personnes en Camargue.

Les photos de nos finalistes sont présentées sur notre article "finalistes régionaux du concours "1001 mares" sur le portail Fête des mares ; et ont reçu des exemplaires de "Gérer une mare" et de "Créer une mare" ainsi que des catalogues, en partenariat avec la Fédération Connaitre et Protéger la Nature.



"Jolie demoiselle", Marion Deblonde



# Fête des mares



## La participation du public à la Fête des mares

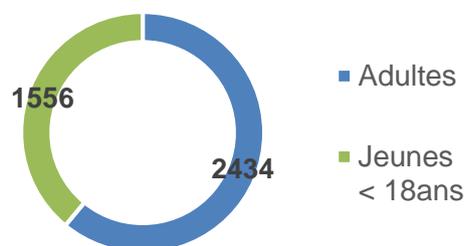
Une enquête a été proposée aux organisateurs à l'issue de leurs animations. Sur 167 animations labellisées sur le portail, 127 enquêtes ont été renseignées, soit un taux de retour de 76 %.

## Près de 4 000 personnes sensibilisées

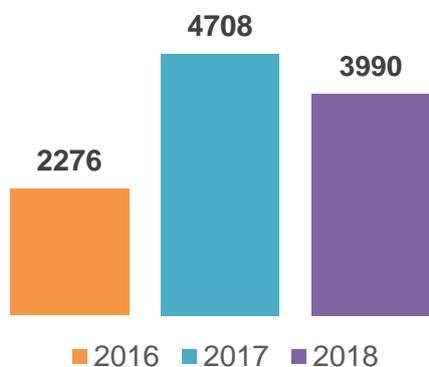
Exactement 3 990 personnes ont été recensées et ont assisté aux différentes manifestations proposées dans le cadre de la Fête des mares dont **1 556 jeunes** de moins de 18 ans et **2 434 adultes**.

Sur les 127 animations renseignées cette année, 14 n'ont finalement pas eu lieu.

### Fréquentation

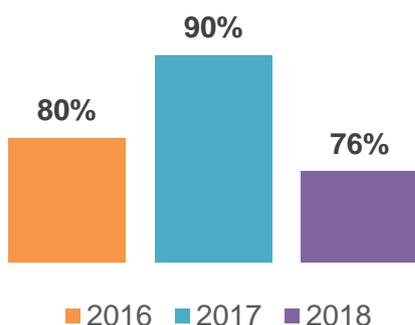


### Evolution de la fréquentation



Exceptionnellement, cette année la SNPN s'est vu dans l'obligation d'annuler la journée de lancement de la Fête des mares initialement prévue le samedi 2 juin, pour des raisons de sécurisation des lieux. Ceci explique en partie la baisse de fréquentation par rapport à 2017. S'ajoute à cela, un taux de retour moins important en 2018.

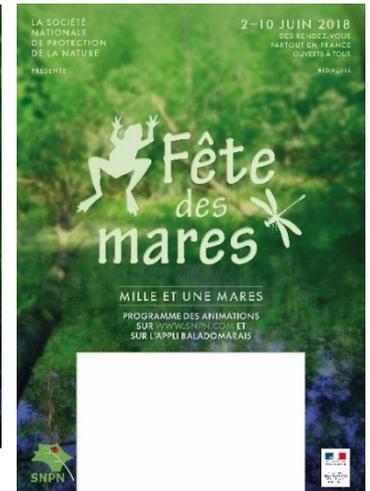
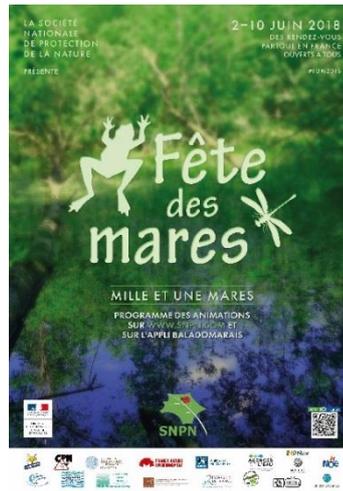
### Taux de retour aux enquêtes bilan



# Fête des mares

## La communication faite autour de l'événement

- **Un kit de communication est diffusé à tous les partenaires :**
  - Une charte graphique (logo et bandeau)
  - Des affiches (format A3) : en version numérique avec ou sans encadré pour inscrire une animation.
- **Des communiqués de presse diffusés tout au long de l'année par la coordination nationale et ses partenaires.**



- **Un programme national diffusés mi-mai 2018.**
- **Une vidéo de présentation de la Fête des mares**

Durée de la vidéo : 2,28 minutes  
Production : Société nationale de protection de la nature / Réalisation : Sarah Poli.  
Outil mis à disposition à l'ensemble des partenaires de la Fête des mares.



# Fête des mares

## La communication faite autour de l'événement

### ➤ Le Portail de la Fête des mares

Alimenté par les actus de l'événement, le programme des manifestations.



### ➤ Revue de presse

# 132 références

- 54 de portée nationale ;
- 78 de portée régionale ou locale.





# Fête des mares

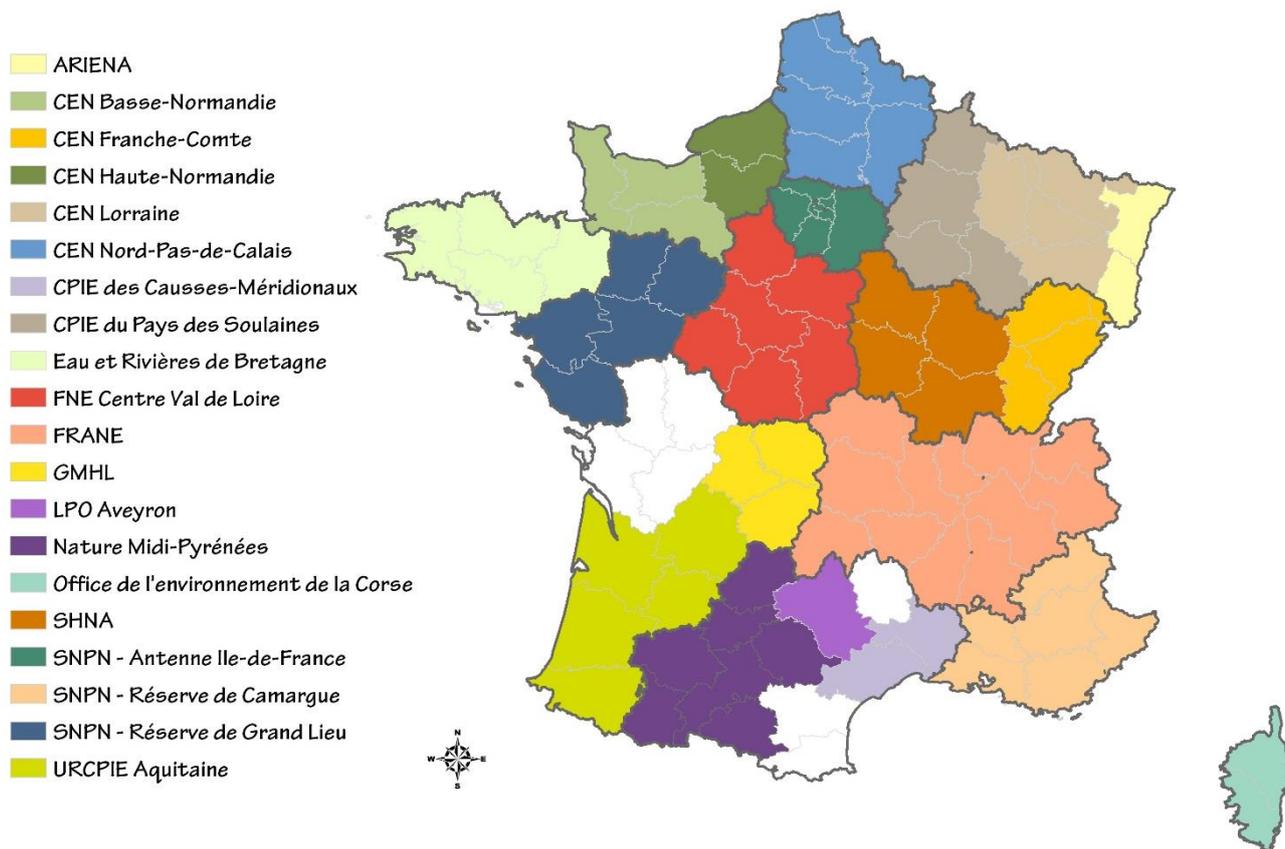


## Des partenaires impliqués en 2018

# 20 coordinateurs assurent l'animation localement

Le coordinateur local est la structure qui se charge de l'animation de la Fête dans son département ou sa région. Il a pour rôle de mobiliser les partenaires locaux pour l'organisation et la labellisation d'événements et se tient à la disposition du grand public pour le renseigner.

**Quasiment l'intégralité du territoire métropolitain est couverte par un coordinateur...**





# Fête des mares



## Des partenaires impliqués en 2018

### A nos côtés pour assurer la troisième édition:

- Association pour la sauvegarde et la protection des animaux sauvages (ASPAS)
- Fédération des clubs protéger la nature (FCPN)
- Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH)
- France nature environnement (FNE)
- Les Agences de l'eau
- Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
- Ministère en charge de l'Écologie
- Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)
- Noé
- Planète sciences
- Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales »
- Ramsar France
- Réseau école et nature
- Rivages de France
- Société d'herpétologie de France (SHF)
- Société de photographie d'histoire naturelle (SPHN)
- Union nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE)

**Le Ministère en charge de l'Écologie a renouvelé son soutien à l'action en 2018**



FONDATION  
NICOLAS HULOT  
POUR LA NATURE  
ET L'HOMME



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

LES  
AGENCES  
DE L'EAU

INDPN



MUSÉUM  
NATURAL • HISTOIRE NATURELLE



Planète  
Sciences  
une aventure pour les jeunes

mares,  
zones humides  
intérieures  
et vallées  
alluviales

Ramsar  
pour les zones humides

ASSOCIATION  
RAMSAR  
FRANCE



RIVAGES  
DE FRANCE  
Gestionnaires fédérés. Nature préservée !



UNION NATIONALE



# Fête des mares



**La Fête des mares en 2019 !**

**Nous vous attendons nombreux du  
1<sup>er</sup> au 10 juin 2019**



**Pour tout renseignement sur l'organisation  
de cet événement en 2019 :**

- **Contactez les coordinateurs locaux**
- **Contactez la coordination nationale**

**Société nationale de protection de la nature  
Magali Boutin - Tél. 01 43 20 15 39 - [fetedesmares@snpn.fr](mailto:fetedesmares@snpn.fr)**

- **Consultez le portail de la Fête des mares  
[www.snpn.com](http://www.snpn.com)**



# Fête des mares



## La coordination nationale



### Société nationale de protection de la nature

9 rue Cels - 75 014 Paris

Tél. 01 43 20 15 39

[contact@snpn.fr](mailto:contact@snpn.fr) – [www.snpn.com](http://www.snpn.com)

La Société nationale de protection de la nature est une association reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission de protéger la faune, la flore et les milieux naturels.

Son implication en faveur des zones humides est constante depuis des décennies !

La SNPN gère deux Réserves naturelles nationales en site Ramsar (Camargue et Grand-Lieu) et édite des revues scientifique (*Revue d'Ecologie – La Terre et la Vie*), technique (*Zones Humides Infos*) et de vulgarisation (*Le Courrier de la Nature*).

Elle participe à la coordination de la Journée mondiale des zones humides en tant que correspondant ONG de la politique de *Communication, éducation, sensibilisation et participation du public* (CESP) de Ramsar et co-anime le groupe thématique « communication » du Groupe national pour les milieux humides.

Enfin, depuis 2007, la SNPN travaille à la préservation des zones humides franciliennes. Entre autres, elle mène l'inventaire des mares d'Île-de-France à travers un programme participatif « Si les mares m'étaient comptées » (<http://www.snpn.mares-idf.fr/>) et a lancé, en 2014, la première Fête régionale des mares !

## Avec l'appui technique



### Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales »

Porté par l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

44 rue Crozatier - 75012 Paris - Tel : 01 43 40 50 30 - [www.pole-zhi.org](http://www.pole-zhi.org)



Créés en 2001 dans la lignée du premier plan national en faveur des zones humides pour accompagner les initiatives locales en faveur de la gestion durable des zones humides, les Pôles-relais zones humides travaillent sur l'ensemble des thèmes zones humides.

Leur mission est de constituer un réseau d'acteurs concernés par la gestion et la restauration des zones humides et mutualiser et diffuser les connaissances et les bonnes pratiques pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux.

## Avec le soutien financier



La Fête des mares est financée par le **Ministère de la transition écologique et solidaire**.